

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## HGS Vinyle/linoléum produit lustrant

### 1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

#### Identification de la substance ou de la préparation

**Nom du produit** : HGS Vinyle/linoléum produit lustrant  
**Utilisation du produit** : Nettoie et protège en un seul traitement les sols en vinyle et en linoléum, mais aussi en caoutchouc, liège, carrelage et pierre naturelle.

#### Identification de la société/entreprise

<b>Producteur</b>	: HG International b.v.	<b>No de téléphone:</b>	: +31 (0)36 54 94 700
<b>Adresse</b>	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	<b>N° de fax</b>	: +31 (0)36 54 94 744
		<b>Interner:</b>	: www.hginternational.com
<b>Pays</b>	: The Netherlands		
<b>Importateur</b>	: MARTEC HANDELS AG	<b>No de téléphone:</b>	: +41.1.783.95.30/31
<b>Adresse</b>	: Seestrasse 199 CH-8820 Wädenswill	<b>N° de fax</b>	: +41.1.783.95.49
		<b>Interner:</b>	: www.martecag.ch
<b>Pays</b>	: Suisse		
 <b>Numéro d'appel d'urgence</b>	: Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum +41.01.251.51.51 24-h-Notfallnummer 145		

### 2. Information sur les composants

**Substance/préparation** : Préparation

Nom des ingrédients	Numéro CAS	Numéro CE	%	Classification
<b>Suisse</b>				
Détrempe modifiée malenresin	8050-28-0	232-480-4	1 - 5	Xi; 36/37/38
Isotridécanol éthoxylé	69011-36-5	500-241-6	1 - 5	Xn; 22 Xi; 41

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### 3. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CEE et ses amendements.

**Classification** : Non classé.

**Autres risques** : Non applicable

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Vinyle/linoléum produit lustrant

#### 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

##### Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. Consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

- Moyens d'extinction** : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
- Risques particuliers liés à l'exposition au produit** : Aucun danger particulier.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8).
- Précautions relatives à l'environnement** : Éviter la dispersion du produit répandu et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, le milieu aquatique environnant, et aucun égout ou conduit d'évacuation.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir le produit répandu. En cas de petits déversements, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable aux fins d'élimination. Pour les grands déversements, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer le produit répandu dans un récipient approprié pour l'élimination.

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Vinyle/linoléum produit lustrant

#### 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Laver abondamment après manipulation.
- Entreposage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit frais et bien ventilé.
- Matériaux d'emballage**
- Recommandé** : Utiliser le récipient d'origine.
- Utilisations spécifiques** : Non disponible.

#### 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Limites d'exposition professionnelle</u>
<b>Suisse</b> (2- méthoxyméthylé- toxy)propanol	<b>SUVA (Suisse, 11/2004). Notes: valeur non-provisoire</b> Kurzeitgrenzwerte: 300 mg/m <sup>3</sup> 15 minute/minutes. Forme: Toutes formes Kurzeitgrenzwerte: 50 ppm 15 minute/minutes. Forme: Toutes formes MAK: 300 mg/m <sup>3</sup> 8 heure/heures. Forme: Toutes formes MAK: 50 ppm 8 heure/heures. Forme: Toutes formes

##### Contrôles de l'exposition

- Contrôle de l'exposition professionnelle** : S'assurer de la proximité de douches oculaires et de douches de sécurité à proximité du poste de travail.
- Protection respiratoire** : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
- Protection des mains** : caoutchouc naturel (latex) Perméable temps >= 8 heures:
- Protection des yeux** : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux
- Protection de la peau** : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

#### 9. Propriétés physico-chimiques

##### Informations générales

- Apparence**
- État physique** : Liquide.
- Couleur** : Blanc. (Pâle.)
- Odeur** : Caractéristique.

##### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- pH** : 8.8 (Conc. (% poids / poids): 100) [Basique.]
- Point de fusion** : Peut commencer à se solidifier à 0°C (32°F) selon les données de: L'eau. Moyenne pondérée: -2.68°C (27.2°F)
- Point d'ébullition** : La plus basse valeur connue est 100°C (212°F) (L'eau). Moyenne pondérée: 113.11°C (235.6°F)
- Point d'éclair** : Non applicable.
- Inflammabilité (solides, gaz)** : Non applicable.

##### Date d'édition

31-5-2006.

Version

1.04

Page 3 de 6

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Vinyle/linoléum produit lustrant

<b>Caractéristiques d'explosivité</b>	: Non disponible.
<b>Propriétés oxydantes</b>	: Non disponible.
<b>Densité relative</b>	: 1.01 (20°C / 68°F)
<b>Solubilité</b>	: Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, éther diéthylique. Partiellement soluble dans méthanol, acétone.
<b>Viscosité</b>	: Dynamique: La plus haute valeur connue est 1034 cP (Détrempé modifié malenresin ) Moyenne pondérée: 346.62 cP
<b>Taux d'évaporation (butyl-acétate = 1)</b>	: 0.02 ((2- méthoxyméthylé- thoxy)propanol ) comparé à Acétate de butyle.

#### Autres informations

### 10. Stabilité du produit et réactivité

<b>Stabilité</b>	: Le produit est stable.
<b>Conditions à éviter</b>	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
<b>Matières à éviter</b>	: Réactif avec agents comburants.

### 11. Informations toxicologiques

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec les yeux</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Toxicité aiguë

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
(2- méthoxyméthylé- thoxy)propanol	DL50	5135 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	9500 mg/kg	Cutané	Rat
	DL50	9500 mg/kg	Cutané	Lapin
Détrempé modifié malenresin	DL50	>2000 mg/kg	Orale	Rat
Isotridécanol éthoxylé	DL50	200 à 2000 mg/kg	Orale	Rat

<b>Cancérogénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

<b>Inhalation</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Peau</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Organes cibles</b>	: Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : les voies respiratoires supérieures, système nerveux central (SNC), oeil, lentille ou cornée.

<b>Effets nocifs divers</b>	: Non disponible.
-----------------------------	-------------------

#### Date d'édition

31-5-2006.

**Version**

1.04

Page 4 de 6

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Vinyle/linoléum produit lustrant

#### 12. Informations écotoxicologiques

##### Données sur l'écotoxicité

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
(2- méthoxyméthylé- thoxy)propanol	PIMEPHALES PROMELAS (CL50)	48 heure/heures	>10000 mg/l
Isotridécanol éthoxylé	Flore. (CE50)	72 heure/heures	1 à 10 mg/l
	LEUCISCUS IDUS (CL50)	96 heure/heures	1 à 10 mg/l
	Invertébrés aquatiques. (CL50)	48 heure/heures	1 à 10 mg/l

##### Effets nocifs divers

Aucun effet important ou danger critique connu.

#### 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

##### Méthodes de traitement des déchets

: Il faudra éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

: Non applicable.

##### Déchets Dangereux

: Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchet dangereux

#### 14. Informations relatives au transport

##### Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		<b>Remarques</b> Keep in frostfree area
Classe ADNR	Non réglementé.	-	-	-		<b>Remarques</b> Keep in frostfree area
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		<b>Remarques</b> Keep in frostfree area
Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	-		<b>Remarques</b> Conserver à l'abri du gel

##### Date d'édition

31-5-2006.

Version

1.04

Page 5 de 6

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS Vinyle/linoléum produit lustrant

#### 15. Informations réglementaires

##### Réglementation de l'Union Européenne

- Phrases de risque** : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'Union européenne.
- Phrases de sécurité** : S2- Conserver hors de la portée des enfants.  
S46- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Contient** :
- Autres Réglementations CE** : Non disponible.
- Utilisation du produit** : La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.  
- Produit de consommation.
- Classification statistique de l'UE (code douanier)** : 32089091
- Information sur l'identification des composants** : moins de 5%: agents de surface non ioniques;conservateurs:methylisothiazolinone, methylchloroisothiazolinone,benzisoisothiazolinone,[2-(2-butoxyethoxy)ethoxy]methanol,1,3-bis(hydroxymethyl)urea,(ethylenedioxy)dimethanol,parfums.

##### Réglementations nationales

###### Suisse

- Classe LRV (Ta-Luft)** : Non disponible.
- Teneur en COV** : Exonéré.

#### 16. Autres informations

**Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse** : R22- Nocif en cas d'ingestion.  
R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R41- Risque de lésions oculaires graves.

**Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse** : Xn - Nocif  
Xi - Irritant

##### Historique

- Date d'impression** : 31-5-2006.
- Date d'édition** : 31-5-2006.
- Version** : 1.04

Vérfié par T. Rutgers.

##### Avis au lecteur

*Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.*

*Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.*